



DOJO PLOUESCATAIS

Fiche d'information



Informations, coordonnées des parents :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../..... (père)

...../...../...../...../..... (mère)

Adresse mail :

⚠ **ATTENTION** : Veillez à bien inscrire votre mail. Toutes les informations seront exclusivement envoyées par mails.

⚠ Autorisation donnée au Dojo Plouescatais d'être inscrit à la newsletter du blog afin de recevoir toutes les informations liées au dojo :

OUI NON

Médecin traitant : DC.....Téléphone :

(*) Père, Mère, responsable légal des enfants ci-dessous inscrits :

-Nom, Prénom.....né(e) le .. / .. /... à Licences CM

-Nom, Prénom.....né(e) le .. / .. /... à

-Nom, Prénom.....né(e) le .. / .. /... à

-Nom, Prénom.....né(e) le .. / .. /... à

Problèmes médicaux (Asthme, allergies...).....

Remarques particulières :.....

(*) Rayer la, les mentions inutiles



DOJO PLOUESCATAIS

Fiche d'autorisation et d'accord au règlement intérieur



AUTORISATION DE TRANSPORT

J'autorise/ je n'autorise pas le (les) enfants inscrit(s) à emprunter les moyens de transports mis en place par le club à l'occasion de déplacements.

Signature

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOS

J'autorise / je n'autorise pas le Dojo Plouescatais à Publier sur son site internet des photos sur lesquelles apparaîtrai(ent) le(les) enfants(s) inscrit(s).

Signature

AUTORISATION D'HOSPITALISATION

J'autorise / je n'autorise pas le responsable du cours à prendre toutes les mesures nécessaires à l'hospitalisation de l'enfant (des enfants) inscrit en cas d'accident.

Signature

REGLEMENT INTERIEUR DU DOJO PLOUESCATAIS

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement intérieur du Dojo Plouescatais, et en accepte l'intégralité de son contenu.

Signature



DOJO PLOUESCATAIS

Fiche des cotisations



Nom : Prénom : -1-
 -2-
 -3-
 -4-

	NOMBRE		COTISATION	TOTAL
INSCRIPTION JUDO		x		
INSCRIPTION BABY-DO		x	145,00 €	
INSCRIPTION TAÏSO		x	145,00 €	
TOTAL GENERAL				

PAYEMENT EN:	<input type="checkbox"/> 1 FOIS	<input type="checkbox"/> 2 FOIS	<input type="checkbox"/> 3 FOIS	
PAR:	<input type="checkbox"/> ESPECES	<input type="checkbox"/> CHEQUES	<input type="checkbox"/> ANCV	<input type="checkbox"/> CE/ AUTRES
LA SOMME DE:€€€€
NUMERO DES CHEQUES:	N°.....	N°.....	N°.....	
	N°.....	N°.....	N°.....	
PAYE LE:	__/__/__	__/__/__	__/__/__	__/__/__

PARTIE ADMINISTRATIVE

.....

.....

VISA PRESIDENT
VISA TRESORIERE
VISA PROFESSEUR



TARIFS DOJO PLOUESCATAIS
SAISON 2020 – 2021



JUDO :

-1 inscription : 165€
-2 inscriptions : 270€
-3 inscriptions : 350€
-4 inscriptions : 390€

BABY JUDO

-1 inscription : 145€

TAISO

(à partir de 13 ans)

-1 inscription : 145€
-2 inscriptions : 270€

(Les tarifs comprennent 40€ d'adhésion fédérale + la cotisation)

N'hésitez pas à nous contacter au 06 85 52 37 74 (président) pour toutes demandes ou informations complémentaires.

Adresse mail du Dojo PLOUESCATAIS: judo.plouescat@gmail.com



Dojo Plouescatais - planning des cours

Saison 2020-2021



PROFESSEUR :
CORALINE VAUTRAIN

Cours du mardi

17h00 - 17h45
Baby- do
4 – 5 ans

17h45 -18h45
Judo
6 – 7 - 8 – 9 ans

18h45 – 20h00
Judo
10 ans et +

20h00 – 21h00
Taïso
13 ans et +

PROFESSEUR :
CORALINE VAUTRAIN

Cours du mercredi

10h30 -11h30
Judo
6 – 7 - 8 – 9 ans

PS: Pas de cours les jours fériés.



DOJO PLOUESCATAIS

Le règlement intérieur



Le président et les membres du bureau ont adopté le règlement suivant :
Le règlement intérieur de la salle des Arts Martiaux de la place de l'Europe, est applicable sans restriction.

REGLES D'HYGIENES ET DE COMPORTEMENTS :

HYGIENE :

- Les judokas auront toujours les ongles des mains et des pieds propres et coupés.
- Les pratiquants circuleront des vestiaires au tatami en claquettes, tongues, etc...
- L'accès sur le tatami se fera exclusivement les pieds nus.
- Les judogis doivent être propres.
- Seules les filles porteront un tee-shirt (blanc) à manche courte, sous le judogi.
- L'accès au tatami avec des bijoux est interdit, il est préférable de ne pas en avoir avec soi pour éviter les vols.
- L'accès aux robinets est interdit pour s'hydrater. Seules les bouteilles, gourdes individuelles sont autorisées.
- Interdiction de manger ou boire sur le tatami.

COMPORTEMENT :

- Tout adhérent respectera le matériel mis à disposition du club par la municipalité et laissera les locaux en parfait état de propreté.
- Les cours se déroulent sous la responsabilité de l'encadrant, il est formellement interdit de quitter le tatami sans l'autorisation de celui-ci.
- L'accès au vestiaire « filles » est strictement réservé aux personnes de sexe féminin.
- L'accès au vestiaire « garçon » est strictement réservé aux personnes de sexe masculin.

FONCTIONNEMENT :

- Tous les adhérents devront être licenciés et à jour de leurs cotisations après trois cours d'essais.
- Les responsables du club prennent les enfants en charges, à l'intérieur du dojo, aux heures prévues des cours (au maximum 10 minutes avant).
- Les parents doivent obligatoirement s'assurer de la présence d'un encadrant et déposer leurs enfants à l'intérieur de la salle, pour le début des cours.
- Les parents doivent obligatoirement récupérer les enfants à l'intérieur de la salle, sitôt le cours achevé.
- Les diverses manifestations organisées sont considérées comme des cours.
- Le club dégage toute responsabilité en cas de manquement à ces règles.

Le président du Dojo PLOUESCATAIS
Guy BENHAMOU